

Le 8 mars, journée de la femme 1982-2012

Françoise Thébaud*

* Professeure émérite à
l'Université d'Avignon
et des pays de Vaucluse,
chercheuse associée à
l'Institut des Etudes Genre
de l'Université de Genève,
codirectrice de la revue
Clio, Histoire, Femmes
et Sociétés

Huit mars 2012. Comme chaque année depuis 1982, où fut célébré en grande pompe le premier 8 mars officiel en France, les médias parlent de la situation des femmes ici ou dans d'autres pays, les pouvoirs publics organisent des manifestations culturelles et annoncent quelques mesures en faveur de l'égalité des sexes, les associations et mouvements de femmes descendent dans la rue, ce qu'elles faisaient depuis bien plus longtemps. On entend en boucle l'expression « journée de la femme » qui est pourtant contraire à l'esprit revendicatif du jour¹, on déplore aussi parfois l'existence d'une journée spécifique qui dispenserait de poser la question des rapports de genre dans leur globalité : « femmes un jour célébrées, 364 jours exploitées ». En forme de triptyque, cet article place au centre de l'analyse le contenu et les enjeux du 8 mars 1982. Il rappelle, dans un premier temps, ce qu'est la tradition d'une journée internationale des femmes et s'achève par une présentation rapide des 8 mars postérieurs, notamment à travers leur écho médiatique².

LA TRADITION DU 8 MARS : MYTHE ET RÉALITÉS

Le premier point à souligner est l'origine socialiste de la journée des femmes³. Le 23 février 1909, des socialistes américaines organisent un *National Woman's Day* mais

1. L'usage du singulier, très peu fréquent pour « l'homme » (sauf dans l'expression « droits de l'homme »), n'est pas neutre. Il fait référence à une nature féminine intangible, moyen de dénoncer ce qui apparaît hors norme et de contraindre à tel ou tel rôle sexué. Comme l'ont montré les études de genre, « la » femme est une construction culturelle et sociale, variable selon les sociétés.

2. Françoise Thébaud, « Journée des femmes, fête des mères : origines et traditions », *Diplômées* (revue trimestrielle de l'Association française des femmes diplômées des Universités), mars 2002.

3. Temma Kaplan, « On the socialist origins of international Women's day », *Feminist Studies*, n° 1, printemps 1985, p. 163-171.



Le 8 mars,
journée de
la femme
1982-2012

l'initiative de créer une journée annuelle internationale des femmes pour soutenir leur lutte collective revient aux Allemandes Luise Zietz et Clara Zetkin, cette dernière étant une figure éminente du parti social-démocrate et la directrice du journal *Die Gleichheit* (L'Égalité) avant de devenir membre du Parti communiste allemand en 1918. La proposition est acceptée par l'Internationale des femmes socialistes réunie en congrès à Copenhague en 1910. La journée, dit la résolution, doit servir « à la propagande en faveur du vote des femmes », grande revendication du mouvement féministe de l'époque, et « éclairer conformément à la conception socialiste d'ensemble de la question des femmes ». Les relations sont en effet conflictuelles entre les militantes qui se réclament du mouvement ouvrier et les féministes qu'elles qualifient de « bourgeoises »⁴. En Europe, la première journée internationale des femmes est célébrée le 19 mars 1911, en Autriche, Allemagne, Suisse et Danemark, mars commémorant les révolutions de 1848 et la Commune de Paris.

Postérieur, le choix du 8 mars est lié à la révolution russe et inscrit la journée dans la mouvance communiste. La révolution russe commence en effet le 23 février 1917, par une manifestation de femmes pour le pain et la paix, jour qui correspond dans le calendrier grégorien (adopté seulement en Russie en 1918) au 8 mars. C'est pour commémorer ce rôle des femmes dans la révolution que Lénine choisit ce jour en 1921. Le « 8 mars » devient donc une fête communiste, célébrée officiellement en URSS puis dans les pays d'Europe de l'Est et en Chine, commémorée ailleurs par les partis communistes et les syndicats affiliés. Une étude serait à faire sur les « 8 mars » des années 1950 et 1960 en France, marqués, semble-t-il, après les grandes manifestations de 1948 (cent mille manifestantes à Paris, plusieurs dizaines de milliers à Marseille) par une certaine routine et une instrumentalisation des droits des femmes au service des grandes causes du Parti communiste, comme la paix ; marqués également, et de plus en plus, par une exaltation du rôle maternel conforme à l'idéologie du temps⁵. C'est dans ce contexte que surgit, dans le quotidien communiste *L'Humanité* du 5 mars 1955, une autre version des origines qui lie la commémoration à une grève dure et victorieuse d'ouvrières new-yorkaises du textile en 1857, légende dévoilée par

4. Françoise Thébaud, *Socialisme, femmes et féminisme*, Fondation Jean-Jaurès, Les Essais, 2010.

5. Sur les mouvements de femmes des années 1950 et 1960, voir Sylvie Chaperon, *Les années Beauvoir, 1945-1970*, Paris, Fayard, 2000.

6. Liliane Kandel et Françoise Picq, « Le mythe des origines à propos de la journée internationale des femmes », *La revue d'en face*, n° 12, automne 1982, p. 67-80. 1857 est l'année de naissance de Clara Zetkin.



Le 8 mars,
journée de
la femme
1982-2012

deux chercheuses qui n'ont trouvé aucune trace de cette grève⁶. Première explication possible : dans un contexte où la Guerre Froide commence à desserrer son étau, le Parti communiste constate que l'image de la journée des femmes est trop associée aux pays de l'Est et il invente, pour y remédier, une origine ancienne, américaine et spontanée. Seconde explication : des militantes communistes promeuvent cette origine pour s'opposer à la banalisation d'une véritable « journée des ménagères ».

Quoi qu'il en soit, cette légende est revivifiée, dans les années 1970, par les mouvements de libération des femmes qui s'emparent du « 8 mars », lui enlèvent son lien privilégié avec le communisme et l'inscrivent dans leurs combats pour l'autonomie des femmes, la libération des mœurs et l'acquisition de droits sexuels. A l'échelle internationale, ces mouvements ébranlent les organisations internationales : l'ONU fait de 1975 « l'année de la femme », qui inaugure une décennie sur ce thème, axée autour de trois pôles (égalité, développement, paix) et ponctuée de trois conférences internationales réunissant les délégué-e-s des Etats-membres et un forum d'associations. Deux ans plus tard, l'ONU décrète le 8 mars journée internationale des femmes, avant d'adopter en 1979 une Convention internationale sur l'élimination de toute discrimination à l'égard des femmes. A l'échelle européenne, le travail de longue haleine de Jacqueline Nonon et d'autres conduit à l'adoption de directives égalitaires sur la question du travail⁷. A l'échelle nationale, le MLF, qui obtient des succès législatifs (notamment les lois Veil sur la contraception et l'avortement⁸), fait bouger la société française et les partis politiques, dont le Parti socialiste qui porte à sa tête François Mitterrand en 1971. Le cheminement de ce parti sur la question des femmes et du féminisme est complexe⁹ mais, lorsque François Mitterrand est élu président de la République en 1981, la gauche dispose d'un programme sur les droits des femmes et de militantes aguerries parmi lesquelles Yvette Roudy¹⁰ qui, nommée ministre

7. Voir le rapport de Jacqueline Nonon sur l'Europe et les femmes (épuisé à la Documentation française) et son témoignage in Victoria Man, *Marcelle Devaud, itinéraire exceptionnelle d'une femme politique française*, Paris, Editions Eulina Carvalho, 1997, p. 99-104.

8. Voir la thèse soutenue en 2010 à Sciences Po et à paraître de Bibia Pavard « Contraception et avortement dans la société française (1956-1979) : histoire d'un changement politique et culturel ».

9. Jane Jenson et Mariette Sineau, *Mitterrand et les Françaises : Un rendez-vous manqué*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995.

10. Il n'y a pas encore de biographie sur Yvette Roudy. Par contre, les trajectoires d'autres militantes issues du Mouvement démocratique féminin ont été étudiées par des historiennes : Florys Castan Vicente, *Marie-Thérèse Eyquem. Du sport à la politique. Parcours d'une féministe*, Préface d'Yvette Roudy, Paris, L'Ours, 2009 ; Séverine Liatard, *Colette Audry, 1906-1990. Engagements et identités d'une intellectuelle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.



Le 8 mars,
journée de
la femme
1982-2012

des Droits de la femme¹¹, entend conjuguer féminisme et socialisme et traduire en mesures politiques les revendications des années 1970.

LE 8 MARS 1982, « APOGÉE DU FÉMINISME PRÉSIDENTIEL » ?

L'expression est employée par les politologues Jane Jenson et Mariette Sineau qui, dans leur ouvrage *Mitterrand et les Françaises*, opposent « les débuts prometteurs » du septennat au tournant de la rigueur et au reflux de l'égalitarisme républicain, pour conclure à un rendez-vous manqué entre la République mitterrandienne et les femmes¹². J'ai de mon côté, grâce à la consultation des archives présidentielles de François Mitterrand autorisée pour le colloque de 1999 sur ses premières années à l'Élysée, nuancé cette analyse et montré à la fois la ténacité d'Yvette Roudy pour mettre en œuvre son programme, les difficultés rencontrées à l'extérieur mais aussi à l'intérieur de sa famille politique, l'importance et les limites des mesures adoptées¹³. Parmi l'héritage de ce ministère qui a contribué à la modernisation de la société française¹⁴, il y a l'institutionnalisation du 8 mars, signe que les droits des femmes sont devenus, au-delà de considérations électoralistes, une question incontournable de toute société démocratique.

Premier 8 mars officiel, le 8 mars 1982 est une journée grandiose qui doit marquer le féminisme « du sceau de la légitimité »¹⁵ et influencer les esprits. Il s'inscrit dans la politique de « déconditionnement des femmes et des hommes » voulue par Yvette Roudy qui use de la communication et de la culture pour agir en profondeur sur les mentalités et les habitudes, avec l'espoir de faire bouger « de manière irréversible » les rapports entre

11. Yvette Roudy et ses collaboratrices sont sensibles aux critiques féministes sur l'usage du terme « la femme », comme l'indiquent le pluriel utilisé dans le titre du mensuel du ministère *Citoyennes à part entière* et les variations du sous-titre (« bulletin d'information du ministère des Droits des femmes » pour les numéros 1 à 6, un simple logo « ministère des Droits de la femme » des numéros 7 à 26, puis « bulletin d'information sur les droits des femmes »).

12. Jane Jenson et Mariette Sineau, *Mitterrand et les Françaises*, *op. cit.*, citations page 27.

13. Françoise Thébaud, « Promouvoir les droits des femmes : ambitions, difficultés et résultats », in *François Mitterrand. Les années du changement, 1981-1984*, sous la direction de Serge Berstein, Pierre Milza et Jean-Louis Bianco, Paris, Perrin, 2001, p. 567-600.

14. Siân Reynolds, « The French ministry of women's rights 1981-1986: modernisation or marginalisation ? », in *France and Modernisation*, ed. by John Gaffey, Averbury, 1988, p. 149-168.

15. In éditorial collectif (« nous ») du numéro spécial « 8 mars 1982 » de *Citoyennes à part entière*, supplément au numéro 8 ; ce numéro spécial reproduit les trois grands discours de la journée : celui de François Mitterrand à l'Élysée, ceux de Pierre Mauroy et d'Yvette Roudy à l'inauguration des nouveaux locaux du ministère des Droits de la femme.



Le 8 mars,
journée de
la femme
1982-2012

les hommes et les femmes¹⁶. Journée pensée et préparée par le ministère des Droits de la femme dans un esprit très militant – comme le montre la plaquette distribuée, qui s’inscrit « dans la longue marche des femmes pour leur émancipation » –, elle comprend plusieurs volets : outre la publication d’une promotion féminine de la Légion d’honneur, l’inauguration par Pierre Mauroy des nouveaux et spacieux locaux du ministère, 53 avenue d’Iéna, qui montre à cette occasion des photographies de femmes au travail, ainsi que l’exposition, sur les panneaux publicitaires de la salle des pas perdus de la gare Saint-Lazare, de soixante portraits géants de femmes « qui ont marqué l’histoire », « féministes les plus célèbres ». A cette occasion, les voyageurs et les voyageuses, même pressés, doivent être, pour les concepteurs de l’exposition, interpellés par les silences de l’histoire et peut-être impressionnés par les compétences de nombreuses femmes dont ils ignoraient le plus souvent l’existence. Des boîtes d’allumettes décorées de ces portraits sont aussi mises en circulation. On y voit bien sûr George Sand, Louise Michel et Simone de Beauvoir, mais aussi Christine de Pisan, Eugénie Niboyet, Emmeline Pankhurst et bien d’autres. Quant aux militantes féministes ou socialistes qui en font la demande au ministère, elles reçoivent un petit dossier sur l’histoire des femmes et de la journée – où est mentionnée la grève des couturières new-yorkaises ! –, accompagné d’un courrier d’Yvette Roudy sur le thème déjà abordé dans la presse le mois précédent « et si toutes les femmes s’arrêtaient de travailler le 8 mars,... »¹⁷.

Mais le « point fort » du 8 mars 1982 est la réception donnée à l’Elysée et le discours de François Mitterrand, objet de longues négociations entre les services présidentiels et le ministère. Le choix d’Yvette Roudy, « d’une journée axée sur la place de la femme dans la vie économique » avec un accent particulier « sur les travailleuses salariées », est infléchi par l’Elysée qui voit « un problème politique » dans « l’exclusion des femmes au foyer ». D’une part, le nombre des invitées proposées par Yvette Roudy est diminué de 1000 à 400, soit dix femmes par région¹⁸ – salariées, agricultrices ou commerçantes – et 150 représentantes

16. L’expression « ministère du déconditionnement » est utilisée et expliquée par Yvette Roudy dans sa première circulaire de juin 1981 (qui est considérée comme trop militante et amendée par divers services avant de « disparaître »). Ce programme de « déconditionnement » est aussi présenté dans *L’Unité* et le premier numéro de *Citoyennes à part entière*.

17. Archives Yvette Roudy au Centre d’archives du féminisme, Université d’Angers.

18. Effectué par les déléguées régionales aux droits des femmes et les préfets, en concertation avec les partenaires sociaux, le choix des invitées des 22 régions est l’objet de pressions de certains députés ou de demandes de quelques femmes d’élus ; il est aussi parfois contesté *a posteriori* par des militantes socialistes...



Le 8 mars,
journée de
la femme
1982-2012

d'associations féminines nationales parmi lesquelles – François Mitterrand qui annote les documents de ses services insiste sur ce point – « des femmes n'exerçant pas d'activité professionnelle »¹⁹. D'autre part, le président refuse l'orchestre féminin proposé par sa ministre pour mettre en avant les talents des femmes. Enfin et surtout, si le discours préparé par Jeannette Laot²⁰ avec les Droits des femmes maintient la trilogie autonomie-égalité-dignité mise en avant par Yvette Roudy et annonce de nombreuses réformes en cours d'élaboration (égalité professionnelle, versement des pensions alimentaires,...), il est fortement raccourci et amendé dans un sens plus « optimiste », moins « revendicatif » et plus ouvert « aux femmes qui ne travaillent pas ». François Mitterrand n'évoque pas le remboursement de l'IVG – sur lequel une fuite a été organisée après le Conseil interministériel du 3 mars – mais « l'étroite complémentarité » entre politique de la famille et action pour les droits des femmes. Le 8 mars 1982 marque ainsi le début de ce qui peut être appelé l'affaire du remboursement de l'IVG.

Très présente dans les archives de plusieurs membres de l'Elysée, cette affaire mobilise Yvette Roudy des mois durant, alors qu'elle souhaitait aller vite sur ce point pour se consacrer à « la priorité des priorités » à ses yeux : l'emploi et l'égalité professionnelle²¹. Contrairement à l'appréciation du ministère, la question de la légitimité du droit à l'avortement n'a pas été réglée par la loi Veil, votée essentiellement par la gauche parlementaire et la perspective, évoquée dès l'automne 1981, du remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale réveille de nombreuses oppositions qui se manifestent auprès de l'Elysée. Le caractère de plus en plus évasif des réponses-types et la décision de François Mitterrand de bloquer le dossier au printemps 1982 sont le signe que le sujet est « délicat » et que « des réticences » s'expriment au plus haut sommet de l'Etat (présidence et gouvernement). La question n'est réglée que par la loi du 31 décembre 1982 qui prévoit la formule-compromis d'un remboursement par la Sécurité sociale avec financement global par le budget.

Malgré ces difficultés bien réelles, le 8 mars 1982 est doté d'une grande force symbolique et il a marqué les esprits. Au journal télévisé du jour, le journaliste Serge Raffy le qualifie de « 14 juillet des femmes »²².

19. Il y a, par exemple, six représentantes de l'UNAF (associations familiales).

20. Ex-dirigeante féministe de la CFDT, en charge à l'Elysée des affaires sociales.

21. Expression utilisée dans le numéro spécial « 1981-1985 : Une avancée pour les femmes », supplément au n° 44 de *Citoyennes à part entière*, juillet 1985.

22. J'emprunte la remarque à Marlène Coulomb-Gully qui cite le mot dans son article « Femmes à la Une : 20 ans de 20 heures ou "la voix de la France", 1982-2002 » (*Le temps des médias*, 12/2009, p.125-142).



Le 8 mars,
journée de
la femme
1982-2012

ET APRÈS, QU'ADVIENT-IL DU 8 MARS ?

Il n'existe pas à ma connaissance de travaux publiés sur l'ensemble des 8 mars depuis 1982, travaux qui permettraient de confronter mesures annoncées et programmes mis en œuvre, puis de mesurer leurs effets. Ce dernier point s'appuie sur mes recherches à propos des années Roudy et sur l'analyse proposée par Marlène Coulomb-Gully et Simone Bonnafous qui se sont intéressées à la médiatisation du 8 mars dans la presse et à la télévision.

Toujours liés à l'action politique du moment et temps forts de la communication du ministère des Droits de la femme, les autres 8 mars d'Yvette Roudy sont moins grandioses et seule la journée de 1983 donne lieu à un numéro spécial de *Citoyennes à part entière*, supplément à la parution d'avril. Elargie à une semaine de réflexion, cette deuxième célébration est placée sous le signe de l'égalité professionnelle – la future loi du 13 juillet 1983 est en préparation –, de la résistance des femmes (exposition sur Danielle Casanova), de la création culturelle et de la lutte contre le sexisme. Sur ce point qui fut un échec pour Yvette Roudy qui ne put imposer une loi antisexiste sur le modèle de la loi antiraciste de 1972, un colloque dresse l'état des lieux dans la presse, la publicité, les manuels scolaires et la littérature. Le gouvernement et l'Élysée sont moins impliqués qu'un an auparavant et François Mitterrand, qui annote pour les tempérer les propos de sa ministre²³, se contente d'assister à un concert dirigé par une femme chef d'orchestre dont Yvette Roudy a financé la formation et d'inviter à déjeuner « les membres les plus brillants » du groupe « Femmes et culture » qu'elle vient de créer. Trois personnalités sur les six proposées sont retenues par l'Élysée : Madeleine Rebérioux, Colette Audry et Simone de Beauvoir.

L'année suivante, le ministère des Droits de la femme n'est pas triomphaliste et joue la carte de la Communauté européenne présidée depuis le 1^{er} janvier par la France. Yvette Roudy organise « une réunion informelle des ministres européens chargés de l'emploi et des affaires sociales », dans le but de « relancer les actions communautaires pour l'emploi des femmes dans un contexte de mutation économique, technologique et sociale ». Mais François Mitterrand refuse l'invitation au déjeuner que lui adresse la ministre pour « rehausser l'éclat » de cette manifestation et marquer « l'intérêt qu'il accorde aux problèmes spécifiques que connaissent les femmes dans la conquête de leurs droits »²⁴. En 1985, c'est à son

23. Discours prononcé par Yvette Roudy le 2 mars 1983 à Beaubourg.

24. Toutes les citations sont extraites des archives présidentielles François Mitterrand.



Le 8 mars,
journée de
la femme
1982-2012

tour de décliner l'invitation à la séance du Conseil des ministres de la semaine du 8 mars : elle préfère partir pour Rome, à une réunion exceptionnelle des ministres européens du Travail, car elle « n'a rien à annoncer », « (ses) propositions étant pour l'heure bloquées dans les tuyaux », notamment celle de transmettre aux enfants les deux noms des parents. C'est de nouveau une période de découragement tempéré par la volonté de poursuivre et la bonne image de son ministère dans l'opinion ; « je pense, écrit-elle encore, que le gouvernement aurait tout à gagner de sortir de sa marginalisation un ministère qui gagne ». En tout cas, un ministère qui n'est sans doute pas pour rien dans le fait que, pour la première fois en 1988, les femmes votent plus à gauche que les hommes et contribuent largement à la réélection de François Mitterrand²⁵.

L'officialisation du 8 mars en a fait un sujet traité par les médias mais a en même temps déplacé les caméras vers les palais nationaux, les défilés et manifestations de rue n'étant le plus souvent montrés qu'hors de France. L'analyse de 21 ans de journaux télévisés de France 2 (1982-2002) est intéressante à plus d'un titre²⁶. La journée apparaît comme bien installée, évoquée chaque année et, à partir de 1993, systématiquement citée en titre d'ouverture (sauf en 2002). Elle apparaît aussi comme marquée à gauche, même lorsque la droite est au pouvoir. Les thèmes abordés dans les commentaires et les reportages sont essentiellement la vie professionnelle des femmes et la sous-représentation des femmes en politique, évoquée en 1982 et omniprésente pendant les années 1990 de combat pour la parité. Si les violences faites aux femmes ou le travail domestique ne sont pas absents, le corps des femmes est un thème peu traité, les mobilisations à ce sujet étant marginalisées dans l'information. Les reportages individualisent à quinze reprises des portraits de femmes d'exception (Marie Curie), de femmes hors normes (qui évoluent dans un monde d'hommes), de femmes ordinaires, mais les modèles proposés restent très normatifs quant au statut matrimonial, à l'âge ou à la couleur de la peau. Les reportages sur l'étranger ne présentent jamais les modèles positifs de l'Europe du Nord et mettent en avant les femmes victimes – de la répression politique en Europe de l'Est dans les années 1980, puis d'un islam intégriste –, faisant apparaître le sort des Françaises comme enviable. C'est là, souligne Marlène Coulomb-Gully, « une des ambiguïtés du discours médiatique sur la journée internationale des femmes qui, en même temps qu'il manifeste une réelle

25. Janine Mossuz-Lavau, « Le vote des femmes en France », *Revue française de science politique*, volume 43, n° 4, 1993, p. 673-689.

26. Marlène Coulomb-Gully, « Femmes à la Une... », *op. cit.*



Le 8 mars,
journée de
la femme
1982-2012

empathie avec les aspirations égalitaristes d'une partie de la société, peut, sur le mode mineur, laisser entendre d'autres discours ».

Une recherche comparée sur la médiatisation du 8 mars 2005 (chaînes hertziennes, deux magazines et quatre grands quotidiens) apporte des nuances mais ne dément pas l'analyse²⁷. L'information est différemment traitée selon la ligne éditoriale et le public visé : ainsi, les chaînes privées accordent beaucoup moins d'importance à la journée et présentent une image des femmes assez conventionnelle ; quant aux quotidiens, *Libération* en parle peu – sans doute parce qu'il la trouve trop ritualisée –, *Le Monde* privilégie un angle politique et international, *Le Parisien* une entrée « vie quotidienne » et *Le Figaro* une entrée « entreprises ». Mais les éléments dégagés d'une approche de long terme se retrouvent également : d'une part, un large consensus sur la dénonciation des inégalités, professionnelles d'abord, dans la représentation politique ensuite ; d'autre part, une focalisation sur la question de « l'islam et les femmes », en France ou à l'étranger. Le contexte est en effet marqué en France par le débat sur la candidature de la Turquie à l'intégration européenne et par la longue polémique sur le port du voile à l'école²⁸, les médias évoquant à ce sujet les divergences entre mouvements féministes et couvrant plus largement la manifestation du 6 mars 2005 conduite par le mouvement « Ni putes ni soumises » que celle du 8 mars organisée par le Collectif pour le droit des femmes. Comme l'écrit encore Marlène Coulomb-Gully, « les tensions qui traversent le discours d'information ne font jamais que rendre compte des contradictions qui travaillent la société elle-même »²⁹.

Qu'est-ce que le 8 mars aujourd'hui ? « Le 1^{er} mai des femmes » ou une journée banalisée, traitée comme un « marronnier » par les médias, utilisée par les politiques qui usent d'effets d'annonce sans lendemain et instrumentalisent pour certains la question féministe ? Sans doute faut-il retrouver l'esprit de 1982 où Yvette Roudy voulait faire bouger la société, convaincre que les femmes ont des droits et construire de l'égalité. Sans doute faut-il aussi retrouver le sens d'une journée de mobilisation, au-delà de toute forme d'institutionnalisation.

27. Simone Bonnafous, Marlène Coulomb-Gully, « La Journée internationale des femmes : entre marronnier et foulard islamique », *Sciences de la Société*, n° 70, « Le 8 mars à la une. Femmes et médias. Une comparaison internationale », 2007, p. 81-95. Les deux magazines sont *Le Point* et *Le Nouvel Observateur* ; les quatre quotidiens sont *Le Parisien*, *Le Monde*, *Le Figaro* et *Libération*. La recherche a été effectuée parallèlement dans d'autres pays. Voir aussi Marlène Coulomb-Gully, « La séquence des téléspectatrices. La journée internationale des femmes à la télévision française », *Questions de communication*, 10/2006, p. 297-318.

28. Elle a conduit au vote de la loi du 15 mars 2004 prohibant les signes religieux à l'école.

29. Marlène Coulomb-Gully, « Femmes à la Une... », *op. cit.*